SAINT-JEAN
DE BRAYE

REGARDS

le magazine de Saint-Jean de Braye • Décembre 2021 • n°259

PAGE 6

La ville fête Noël

www.saintjeandebraye.fr

VÉHICULES NEUFS
Renault-Dacia - Véhicules électriques

VÉHICULES D'OCCASIONS
Toutes marques

ENTRETIENS - RÉPARATIONS
Toutes marques

DACIA

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

GARAGE RAIGNAULT
13 Allée du Grand Coquille - Saint-Jean-de-Braye
garagecoquille@gmail.com - 02 38 86 16 96

Fruits
et Légumes
De saison
100% BIO
VRAC
Local
Equitable

biocoop
CHECY
20 rue Gustave Eiffel

BAR-PUB-RESTAURANT
Boutique de produits régionaux

La Pucelle
d'Orléans
Brasserie Abraysienne

Pour les fêtes découvrez
notre bière de noël
et nos offres de spécialités régionales
à offrir ou à déguster sur place

Ouvert du lundi au samedi
de 11h à 20h et
21h le vendredi et samedi
48-50 Avenue du Général Leclerc
45800 Saint-Jean-de-Braye
09-86-21-30-74

Chocolaterie
chocolats LADE
LES GOÛTER, C'EST LES ADOPTER
ARTISAN CRÉATEUR
Produits naturels, non congelés, peu sucrés
Nos chocolats ne subissent aucune congélation ce qui est très rare de nos jours
Chocolats Haut de Gamme aux tarifs imbattables pour un Artisan

chocolats-lade.com
4 adresses pour vous accueillir
118 Avenue de Verdun - **ST JEAN DE BRAYE**
79 rue Royale - **ORLEANS** *(centre)*
56 rue du Gal de Gaulle - **ST JEAN LE BLANC**
460 rue Marcel Belot - **OLIVET** *(centre)*

Conseil municipal
Vendredi 17 décembre
18h - Salle du Conseil Municipal
(contraintes sanitaires à respecter)

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous
Prendre rendez-vous au 02 38 52 40 40
cabinet@ville-saintjeandebraye.fr

« Protection, proximité, préservation de l'environnement et de la qualité de vie ont une place prioritaire dans nos actions. »

RÉTROVILLE p 4

ACTUALITÉS p 5
Réseau TAO : des changements pour janvier 2022

ACTUALITÉS p 6
La Ville fête Noël !

ACTUALITÉS p 7
Des activités pour tous à L'Ôbraysie

DOSSIER p 8/9
Urbanisme :
Comment préparer son projet ?

ACTUALITÉS p 10
Nouveau : les conseils périscolaires

ACTUALITÉS p 11
Trottinettes électriques : prudence et sécurité pour vous et pour les autres !

ACTUALITÉS p 12
Les Canopées arrivent place de la Commune !

ACTUALITÉS p 13
Le quartier ECLO se finalise

ASSOCIATIONS p 14
Des actions pour le Téléthon
Venez faire réparer votre vélo !

ASSOCIATIONS p 15
Relais Petite Enfance, APA, loto de Noël, concours de nouvelles

PORTRAITS p 16
La Ville soutient l'apprentissage

INFOS PRATIQUES p 17/19

Directeur de la Publication Vanessa Slimani
Directrice de la rédaction Catherine Bernard
Rédaction et photos Laura Caillot, Camille Jaunet, Apolline Fort
communication@ville-saintjeandebraye.fr
Design graphique piaetjul@gmail.com
Impression Prévost Offset
Régie Publicitaire Ouest Expansion : 07 78 82 23 20
Dépôt légal et parution SSN 0767-9084
Décembre 2021
Siège Mairie de Saint-Jean de Braye
BP 90009 - 45801 Saint-Jean de Braye
02 38 52 40 40 - www.saintjeandebraye.fr

L'année 2021 touche à sa fin. Malgré la crise sanitaire, cette année aura vu le retour de nombreuses animations sur la commune : Guinguette, banquet républicain du 14 juillet, Obraysie Plage, Voilà l'été, Chantier international, saison culturelle, octobre rose, semaine bleue, 24h de la biodiversité... Et la ville a accompagné et soutenu les différents partenaires dans cette reprise. Les études des gros projets du mandat sont lancées : restructuration école Gallouédec, création d'un parc en centre-ville, aménagement du site du Petit Bois. Et quand certains se poursuivent : bassin d'orage et végétalisation de l'esplanade de Gaulle, extension du parc des Longues Allées, d'autres s'achèvent : usine de décarbonatation, parc de la Picardière.

À la Métropole, avec un nouveau président et élue 3e Vice-Présidente, je serai attentive à ce que les engagements financiers soient équilibrés entre l'ensemble des communes, en dehors de toute considération partisane et au bénéfice des habitants, en particulier concernant la gestion de l'espace public. Je resterai aussi très vigilante à la prise en compte et au respect des intérêts et des projets de la ville, dans la diversité et la solidarité intercommunale.

La Ville fait une place égale à toutes et tous, chaque citoyen a le droit de vivre sereinement, de pratiquer ses activités sans être inquiété, quel que soit son âge, sa situation, son quartier. C'est en ce sens que nous déployons des moyens sur notre territoire pour assurer la tranquillité publique et que nous demandons aussi au gouvernement de garantir le maintien de l'ordre en dotant la police nationale de moyens humains partout où cela est nécessaire, au plus près des habitants.

Protection, proximité, préservation de l'environnement et de la qualité de vie ont une place prioritaire dans nos actions.

À la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite d'heureux et chaleureux moments avec vos proches, en solidarité.

Vanessa Slimani, Maire
Conseillère départementale

Raymond Fouquet présent lors de la cérémonie en son honneur

Les 30 ans du Conservatoire National du Chrysanthème bien fêtés !

Beaucoup de visiteurs au salon du Chrysanthème cette année. La salle des Fêtes a été particulièrement bien mise en scène par de nombreuses compositions florales ainsi que sur l'esplanade de Gaulle et les espaces publics extérieurs. En l'honneur de Raymond Fouquet, co-fondateur du Conservatoire, les adhérents lui ont offert un chrysanthème issu de leur hybridation qui portera le nom "Raymond Fouquet".

Les vacances à l'accueil de loisirs Anne Frank

Durant les deux semaines de vacances d'automne, les animateurs ont fait travailler l'imaginaire des enfants avec le thème "Il était une fois nos vacances". Entre animations, déguisements et sorties à la médiathèque, au dojo ou au parc de la Charbonnière, deux spectacles ont été proposés aux enfants, "Victor et la chambre au trésor" de la compagnie Kazouzou et "C'est quoi ce cirque" de la compagnie Axé Cirque.

Chapitre 2 recompensée

L'association Chapitre 2, qui tient le Kiosque à Saint-Jean de Braye pour de la vente de livres d'occasion, a reçu le prix de l'inspiration économie sociale et solidaire de la Fondation du Crédit coopératif. Le prix de 1 200 € contribuera à financer l'acquisition d'un camion itinérant destiné à apporter la lecture aux personnes résidant dans des secteurs éloignés de la culture.

Cérémonie du 11 novembre : sans contrainte sanitaire

La fin des contraintes sanitaires a permis à tous d'assister à la commémoration du 103e anniversaire de l'Armistice. Elle s'est déroulée avec une cérémonie au monument aux morts au Vieux Bourg, puis avec une cérémonie au monument aux morts sur l'esplanade de Gaulle, en présence des anciens combattants et d'AML. Des gerbes ont été déposées par les anciens combattants, la région Centre-Val de Loire et la Ville sur la place déjà fleurie par les chrysanthèmes.

ORLÉANS MÉTROPOLE

Réseau TAO : des changements pour janvier 2022

Le réseau TAO, géré par Orléans Métropole, va évoluer à partir du 3 janvier prochain. L'objectif est de le rendre plus fiable, plus confortable et plus réactif.

→ Un transport à la demande renforcé

Le service de transport à la demande permet par une réservation via un numéro vert ou l'application TAO, de réserver un véhicule pour le prix d'un ticket de bus. Désormais, il sera étendu aux horaires et jours suivants : **de 6h à 21h, 7 jours sur 7**.

Réservations : par tél au 0 800 01 98 98 ou sur le site TAO.

→ Moins d'attente

À partir du 3 janvier, le temps d'attente du tram en soirée sera réduit à **20 minutes** (contre 30 actuellement), **de 22h à 00h30, et à 7 mn en journée**. Kéolis s'engage également sur les lignes de bus fortement empruntées avec un passage toutes les 10 minutes en journée.

→ Pour les voyages de nuit en bus

La ligne 2 circulera jusqu'à 22h30 en semaine et 00h30 les vendredis et samedis soirs.
Dès 21h, votre conducteur de bus vous dépose à la demande entre 2 arrêts, quelle que soit la ligne.

→ Les 2 lignes scolaires

La ligne 34 sera remplacée par la ligne scolaire 56 et sera dédiée aux élèves du lycée Monod depuis Mardié. Elle effectuera 2 allers et 3 retours.
Pour la ligne 57, il s'agit d'un nouveau service qui dessert également le lycée Monod depuis Marigny-les-Usages et Boigny sur Bionne avec 2 allers et 2 retours par jour.

*Plus de précision sur le nouveau réseau TAO : rendez-vous sur le site **infotao2022.fr** ou par tél : **0 800 01 2000** (appel gratuit)*

LES AUTRES LIGNES

- **La ligne 8** permet aux collégiens de Coubertin et les lycéens de Monod de rejoindre leur établissement depuis le secteur de Checy. L'itinéraire sera modifié pour desservir le collège Mendès France aux horaires d'entrées et de sorties.
- **La ligne 12** connaîtra une simplification de l'itinéraire sur la ville. Avec un bus toutes les 60 minutes du lundi au vendredi de 6h à 20h30, elle reliera la Gare des Aubrais à la commune de Marigny-les-Usages via l'arrêt "Léon Blum".
- **La ligne 15** aura un itinéraire raccourci qui reliera l'arrêt "Grand Bouland" à Boigny-sur-Bionne et le centre commercial de Checy "Belles Rives" via le centre-ville. Elle sera complémentaire à la ligne 57 pour une meilleure répartition des voyageurs.

La Ville fête Noël !

Parce que Noël est une fête, la Ville a souhaité faire partager ce moment convivial avec petits et grands.

Nouveau : un Village de Noël sur deux jours !

Un Village de Noël sera installé sur l'esplanade de Gaulle les 4 et 5 décembre avec une trentaine d'exposants pour faire vos emplettes de Noël.

Au programme

- **Samedi 4 décembre**

  Ouverture de **17h à 22h**

  17h30 : Mission cadeaux, spectacle par la Compagnie Les Péchus

  19 h 30 : Spectacle féérique par Les Zylluminés

Les Zylluminés

- **Dimanche 5 décembre**

  Ouverture de **10h à 18h**

  11h et 15h30 : Parade musicale avec instruments de récup, par Les Transformateurs acoustiques

- **Tout le week-end**

  - 21 commerçants installés Esplanade de Gaulle.

  - Stands d'associations abraysiennes dans la salle des fêtes : AASF (Amitiés Abraysiennes Sans Frontières), Les Bricolos et modélistes abraysiens, le Secours Populaire et la Ressourcerie AAA, Chapitre 2, Repair café, Sel abrayliens, Coopérette.

Pour les tout-petits

La Ville a prévu un spectacle de Noël intitulé "Où ?" par la compagnie Comptoir du Rêve pour les enfants du Multi-accueil Anne Frank le **15 décembre** et de la crèche familiale le **16 décembre**.

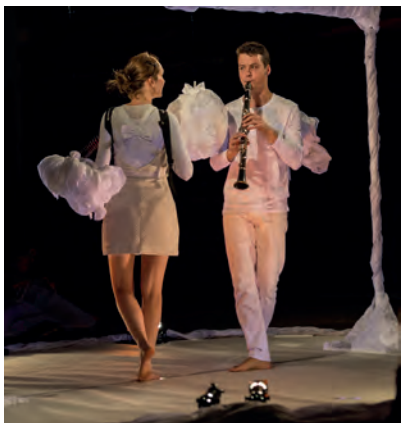

© Alain Pellerin

Pour les seniors

Mercredi 1er décembre à 14h30, a eu lieu un temps festif pour les seniors au Cirque Gruss, avec un spectacle de cirque, au cours duquel ont été remis les traditionnels chocolats de Noël. Si vous n'avez pas pu vous rendre disponible pour la remise de chocolats, ils pourront vous être remis lors de permanences au foyer Chavaneau, le **vendredi 3, samedi 4, lundi 6 et mardi 7 décembre** de 14h à 16h.

Pour les bénéficiaires de l'Epicerie Solidaire

Un temps festif sera organisé au théâtre des Longues Allées, le samedi **18 décembre** à 14h, (renseignement et inscriptions obligatoires auprès du CCAS).

CONCERT DE NOËL
12 décembre à 16h
par le Chœur Aurelianum
église Saint-Jean Baptiste

QUE FAIRE DE VOS SAPINS APRÈS LES FÊTES ?

Comme chaque année, la Ville met en place deux lieux pour déposer vos sapins de Noël après les fêtes. Ces sapins seront récupérés pour en faire du paillage.

Du 3 au 14 janvier 2022

› Esplanade de Gaulle
› Parc des Armenault
(au niveau de la Rotonde)

PISCINE

Des activités pour tous à L'Õbraysie

La piscine municipale l'Õbraysie, propose, en plus de la nage, une multitude d'activités pour les sportifs, pour les seniors, mais aussi pour les enfants. Pensez-y !

L'école de natation

La piscine propose deux possibilités pour l'apprentissage de la nage, en cours collectifs (apprentissage ou perfectionnement) ou en cours individuels. Ces cours sont accessibles pour les enfants dès 6 ans, mais aussi pour les adultes, avec une inscription au trimestre. Pour le premier trimestre 2022, les inscriptions en cours collectifs ouvriront le 6 décembre 2021. Elles sont possibles en ligne par formulaire depuis la page L'Õbraysie sur le site de la Ville ou à l'accueil de la piscine.
Pour les cours individuels, des créneaux sont ouverts régulièrement sur la page de l'Õbraysie sur le site de la Ville.

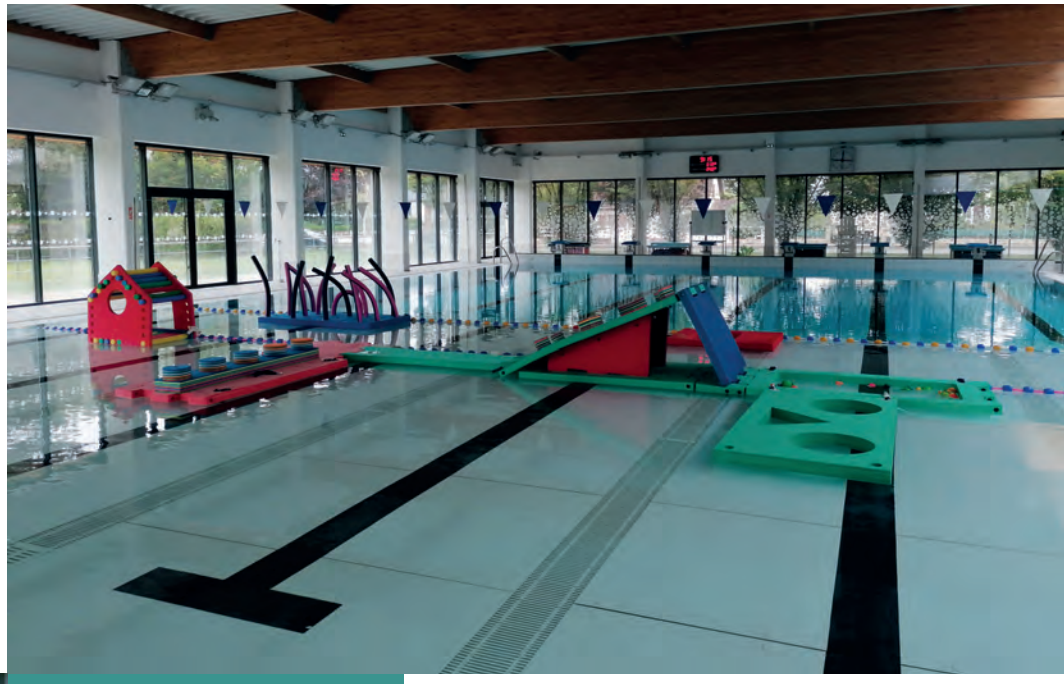

Le bassin de natation de 25 m par 15 m dispose d'un fond mobile permettant d'adapter la hauteur de l'eau facilitant les activités aquatiques comme l'aquabike et l'apprentissage de la natation. Il est également équipé d'un système de mise à l'eau dédié pour les personnes à mobilité réduite.

Un créneau Sport-Santé

Le créneau Sport-Santé proposé le mercredi de 11h à 12h offre une activité sportive à des personnes souffrant d'une pathologie, de maladies chroniques ou qui souhaitent se remettre doucement au sport. Les maîtres nageurs sauveteurs adaptent les pratiques selon les difficultés de chacun pour reprendre une activité physique douce dans l'eau. Une inscription est nécessaire auprès de la piscine.

Un apprentissage renforcé également pour les scolaires !

En raison de la crise sanitaire, l'accès à la natation a été réduit pour les enfants en 2019 et 2020. Pour compenser, la ville renforce le nombre de créneaux accessibles pour les écoles au cours de l'année scolaire. 57 classes vont bénéficier de 113 cycles de piscine.

Un temps dédié aux familles

Le jardin d'enfants est un créneau réservé aux familles chaque samedi de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires). Un aménagement spécifique est réalisé pour les enfants de 4 à 7 ans, avec la création de jeux et parcours en accès libre. La piscine est sécurisée avec un niveau d'eau d'environ 60 cm et une eau plus chaude pour le confort des plus jeunes ! Ce créneau est accessible au tarif de 4,20€ pour un duo enfant/parent.

Piscine L'Õbraysie

90, avenue Pierre Mendès France

02 38 55 06 04

piscine@ville-saintjeandebraye.fr

Pendant les vacances scolaires, les horaires et les activités varient, des stages sont proposés : s'informer sur le site de la Ville.

Passe sanitaire nécessaire (sous réserve des mesures gouvernementales)

URBANISME

Comment préparer son projet ?

Pas toujours facile de s'y retrouver dans les démarches pour bâtir un abri de jardin, changer sa clôture ou faire construire sa maison. Regards vous en dit plus sur les autorisations à demander et comment procéder. Mode d'emploi.

Faut-il toujours déposer un permis de construire ?

Non, le permis de construire est nécessaire uniquement si votre projet de construction, de maison individuelle par exemple, est supérieur à 20 m² de surface au sol ou si vous projetez de modifier la façade de votre maison, par exemple pour en faire un commerce. Pour les abris de jardin, garages, d'une surface au sol comprise entre 5m² et 20m², une déclaration préalable suffit.

Dans quelles situations faut-il effectuer une déclaration préalable ?

Une déclaration préalable est nécessaire pour les petites constructions neuves et (> 20m² ou entre 20 et 40m² selon la localisation) lorsque les travaux modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment existant : création d'une ouverture, pose de panneaux photovoltaïques, création de fenêtres de toit, modification des menuiseries... De même, si vous transformez votre garage en pièce à vivre, ou encore si vous posez ou modifiez votre clôture ou si vous creusez une piscine.

En combien de temps l'autorisation est-elle délivrée ?

À partir du moment où le dossier est complet, pour une déclaration préalable, il faut compter un mois (deux si le bâtiment est proche d'un monument historique ou d'un site archéologique). Pour les permis de construire, le délai d'instruction pour une maison individuelle est de deux mois (trois mois pour les autres projets ou à proximité d'un monument historique).

Quand faut-il faire appel à un architecte ?

Le recours à un architecte est obligatoire pour les constructions de particuliers dont la surface de plancher finale est supérieure à 150 m². Il en est de même pour tous les permis déposés par une personne morale et dans le cas des constructions à usage agricole, lorsque la surface de plancher ou l'emprise au sol excède 800 m² au final ou 2000 m² pour les serres de productions agricoles.

À quoi sert le certificat d'urbanisme ?

C'est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et permet de savoir si l'opération immobilière projetée est réalisable. Il est indispensable dans tout projet immobilier. Il existe deux types de certificats d'urbanisme : le certificat d'urbanisme d'information et le certificat d'urbanisme opérationnel qui ouvre des droits et qui doit donc préciser la nature de l'opération envisagée, la localisation approximative et la destination des bâtiments projetés.

Les délais d'instruction sont d'un mois pour les certificats d'urbanisme d'information et deux mois pour les certificats d'urbanisme opérationnels.

Quel est le rôle du service urbanisme ?

Il peut, pour commencer, vous informer sur les obligations légales et sur les contraintes liées au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il s'assure ensuite que votre dossier est complet et sollicite si nécessaire des services extérieurs, selon la nature et la localisation de votre projet : Service d'incendie et de secours, Architecte des Bâtiments de France, gestionnaires des réseaux... Il vérifie alors la faisabilité de votre projet et sa conformité à la réglementation et rédige l'arrêté de décision qui sera signé par l'élu en charge de l'urbanisme.

Quelles sont les autres autorisations nécessaires ?

Avant de démolir un bâtiment, vous devez déposer une demande spécifique si la démolition envisagée n'est pas associée à un projet de construction. Le délai d'instruction est de deux mois. Par ailleurs, pour les établissements recevant du public (ERP), par exemple les commerces, tout projet de construction, d'aménagement ou de modification nécessite également d'obtenir une autorisation de travaux auprès du maire, même s'il s'agit de travaux intérieurs sans modifications extérieures. Enfin, les enseignes et publicités doivent respecter certaines règles d'emplacement ou de dimensions, indiquées dans le Règlement local de publicité métropolitain. Leur installation est également soumise à autorisation ou déclaration préalable auprès du maire.

VOUS AVEZ DIT PLU ?

Pour éviter les constructions anarchiques sur une commune, le Plan local d'urbanisme (PLU) permet de réfléchir au développement d'une ville pour une dizaine d'années et d'encadrer les modalités de construction en fonction des priorités dégagées par les élus, et en complément des règles du Code de l'urbanisme.
Pour Saint-Jean de Braye, cela comprend par exemple la préservation des sites et arbres remarquables ou encore les surfaces d'espaces verts. Depuis 2017, le PLU est en cours d'élaboration à l'échelle de la Métropole. L'objectif principal du futur PLU métropolitain (PLUm) est d'envisager un développement cohérent et harmonieux du territoire métropolitain.

*Pour connaître la constructibilité d'un terrain, le PLU est consultable sur le site internet de la ville : **www.saintjeandebraye.fr***

CONTACTER LE SERVICE URBANISME

Pour toute question, le service urbanisme vous conseillera sur la faisabilité de votre projet et la constitution de votre dossier.

***Permanences** les mardis et jeudis matin de 8h45 à 12h à la Mairie, avec une permanence téléphonique sur les mêmes créneaux*

Par mail :
urbanisme@ville-saintjeandebraye.fr

***Par téléphone** en laissant vos coordonnées auprès de l'accueil du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine : 02 38 52 40 70*

CHIFFRES CLÉS PRINCIPALES DEMANDES EN 2020

- **183 déclarations préalables**
- **77 permis de construire**
- **521 certificats d'urbanisme**

235 logements autorisés en moyenne par an entre 2015 et 2020.

*Retrouvez les différents formulaires sur **www.saintjeandebraye.fr** ou **www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319***

ÉCOLES

Nouveau : les conseils périscolaires

Nous connaissions le conseil d'école, instance de l'Education Nationale qui informe sur les grands projets de l'école, qui réunit les parents élus, les enseignants et les élus de la Ville. Le conseil d'école n'a donc pas vocation à parler du temps périscolaire, qui lui est organisé par la Ville.

Depuis 2021, la Ville a décidé de mettre en place des conseils périscolaires afin d'informer les parents sur toutes les activités et projets concernant le périscolaire et les temps méridiens. Les conseils périscolaires sont donc des instances municipales qui réunissent les élus de la Ville, les représentants élus des parents d'élèves, ainsi que les responsables des services et équipes travaillant auprès des enfants tels que le ou la responsable du périscolaire, le ou la référente ATSEM, le ou la responsable restauration. L'objectif de ces conseils est de permettre un échange avec les parents et de répondre à toutes les questions qu'ils se posent. Les questions peuvent être posées en amont du conseil, auprès du responsable du service animation enfance, afin que les référents et responsables puissent apporter une réponse complète.

Quelles informations apportent les conseils périscolaires ?

Lors de ces conseils sont traitées les questions autour de l'accueil des enfants le matin et le soir, les animations proposées, l'organisation du temps du repas, des menus... Peuvent être également traités des sujets hors temps périscolaires, si des parents en font la demande, comme les accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires.

Les conseils périscolaires ont lieu deux fois par an, entre les vacances d'automne et les vacances de fin d'année et entre les vacances d'hiver et les vacances de Printemps.

Un compte rendu est fait en fin de chaque conseil et est affiché sur les panneaux d'affichage extérieurs de l'école.

Prochains conseils périscolaires
Ecole Louis-Gallouédec : jeudi 2 décembre
Ecole Anne-Frank : mardi 7 décembre
Ecole Louis-Petit : jeudi 9 décembre

HORS TEMPS SCOLAIRE, DES ANIMATIONS VARIÉES

Le temps périscolaire n'est pas de la "garderie". De nombreuses animations et ateliers sont prévus, y compris pendant le temps du midi. En octobre a eu lieu la Semaine du Goût. Les élèves ont pu découvrir les fruits à coques et oléagineux produits en France, leurs caractéristiques et leur utilisation, notamment dans les desserts. Les animateurs ont également proposé divers jeux et activités en lien avec la ferme et les animaux.

LE PÉRISCOLAIRE EN CHIFFRES

- Accueils matin : **240 enfants**
- Pause méridienne : **1 500 enfants**
- Accueil du soir : **550 enfants**
- Accueils de loisirs du mercredi : **250/300 enfants**

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Prudence et sécurité pour vous et pour les autres !

En ces périodes hivernales où les jours raccourcissent, la visibilité des trottinettes électriques est très importante. Il est constaté de nombreux accidents dus au manque de lumière avant et arrière, à la circulation sur trottoirs ou à la vitesse excessive. Rappel des règles de conduite et des sanctions !

- **12 ANS MINIMUM** — 135 €
- **PAS DE PASSAGER** — 35 €
- **INTERDICTION DE DÉPASSER LES 25 KM/H** — 1 500 €
- **CASQUE ET ÉCOUTEURS INTERDITS** — 135 €
- **TROTTOIRS INTERDITS** — 35 €

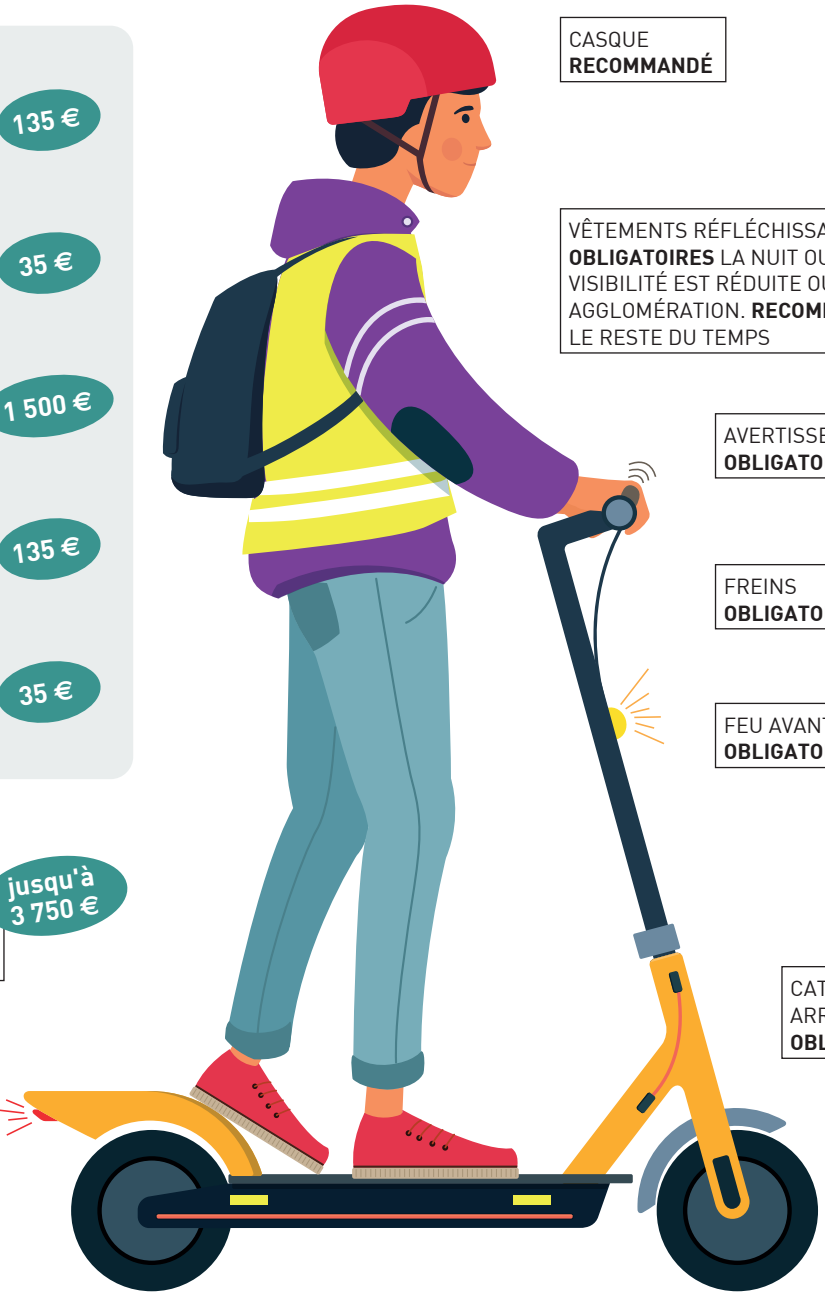

CASQUE **RECOMMANDÉ**

VÊTEMENTS RÉFLÉCHISSANTS **OBLIGATOIRES** LA NUIT OU SI LA VISIBILITÉ EST RÉDUITE OU HORS AGGLOMÉRATION. **RECOMMANDÉ** LE RESTE DU TEMPS — 135 €

AVERTISSEUR SONORE **OBLIGATOIRE** — 11 €

FREINS **OBLIGATOIRES** — 11 €

FEU AVANT **OBLIGATOIRE** — 11 €

ASSURANCE **OBLIGATOIRE** — jusqu'à 3 750 €

CATADIOPTRES ARRIÈRE ET LATÉRAUX **OBLIGATOIRES** — 11 €

FEU ARRIÈRE **OBLIGATOIRE** — 11 €

VÉGÉTALISATION

Les Canopées arrivent place de la Commune !

La Ville a investi dans l'achat de 3 "Canopées", structures urbaines et végétales innovantes, de grande envergure, pour redonner vie et fraîcheur à la place de la Commune.

On en voit fleurir dans quelques villes, à Orléans notamment sur la place du Théâtre. Les Canopées sont de drôles de structures parasols végétales qui ornent les places minérales et qui ont un vrai rôle rafraîchissant !

Un mobilier urbain qui offre fraîcheur et esthétisme

Les "Canopées" ont été créées par la start-up Urban Canopée spécialiste de la construction verte en milieu urbain qui travaille en association avec la pépinière locale Javoy Plantes. Les Canopées sont donc des structures végétalisées qui s'inscrivent dans la lutte contre les îlots de chaleurs urbains en ombrageant et en rafraîchissent des espaces très minéralisés. Véritable innovation technique ces structures permettent d'ombrager une surface de 50 m² avec une emprise au sol d'1 m². Esthétiques et modernes, elles sont imposantes (8 m de diamètre et 5 m de haut), et offrent aux places urbaines, là où il est impossible de planter un arbre, de la fraîcheur et une meilleure qualité de l'air.

La force du chêne et la souplesse du roseau

Son maillage en matériau composite (fibre de verre) est quatre fois plus léger que l'acier, pour la même résistance. Il présente par ailleurs une bien meilleure durabilité (pas de corrosion). Installé sur son socle de béton, la Canopée est résisante aux intempéries et aux vents forts.

Une grande autonomie en eau et en électricité

La solution inventée par la société Urban Canopée, propose un système de mobilier urbain végétalisé qui grâce à sa réserve d'eau et son panneau solaire, n'a pas besoin d'être raccordée au réseau d'eau ni au réseau électrique. C'est de l'irrigation intelligente. Des capteurs permettent à des algorythmes installés dans la structure, de définir la quantité d'eau nécessaire à la meilleure croissance des plantes.

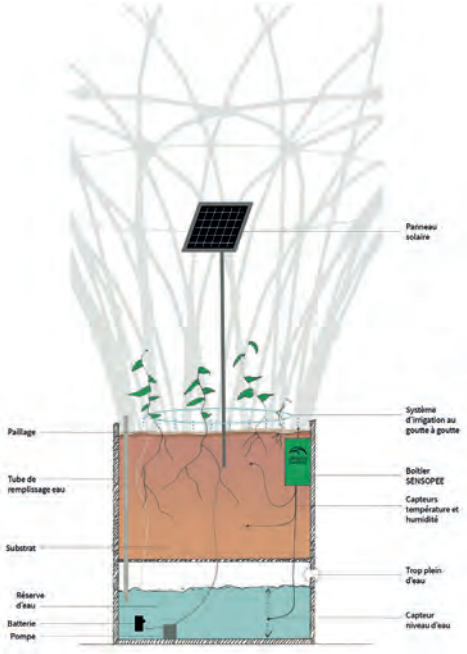

Les végétaux choisis seront plantées au printemps prochain

Les végétaux qui poussent sur ces structures sont des plantes grimpantes robustes et à croissance rapide, produites à la pépinière Javoy Plantes - spécialiste des plantes grimpantes basées à Saint-Cyr en Val.

Le chantier débutera en décembre et la plantation en mars prochain pour assurer une bonne reprise des plantes. Mais la végétation n'aura sa croissance terminée que dans deux ans.

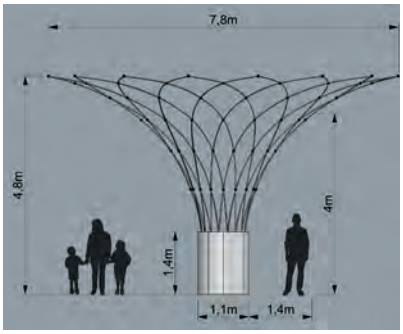

URBANISME

Le quartier ECLO se finalise

En juillet puis en octobre dernier, deux réunions publiques ont été menées par Bouygues Immobilier, porteur du projet ECLO, pour aborder la finalisation des aménagements de ce quartier créé sur l'ancien site IBM.

Le quartier ECLO est un quartier regroupant des petits collectifs d'habitation, des maisons, des commerces, une résidence séniors et prochainement un EPHAD. Eclo bénéficie d'une gestion différenciée des eaux de pluie. Il est bordé par la Bionne au sud. Son accès au nord, sur l'avenue Pierre et Marie Curie lui permet un accès rapide au réseau TAO (bus et tram).

Finalisation des travaux

Concernant les habitations, la phase 1 est complètement finalisée. Pour la phase 2, il reste 5 projets à livrer. Deux projets, comprenant 12 maisons individuelles et deux collectifs seront livrés d'ici la fin de l'année 2021. Il restera 3 projets qui se finaliseront en 2022 : l'Ehpad qui devrait être mis en service au second trimestre 2022 et 4 collectifs livrés au cours de la deuxième moitié de l'année.

Stationnement et circulation

En parallèle des constructions de bâtiments, des travaux seront menés par Bouygues Immobilier pour réduire les difficultés concernant le stationnement et la circulation, avec notamment des travaux de marquages et de pose de signalétique qui commenceront en décembre 2021. D'ici mars 2022, une reprise de la voirie sera réalisée sur l'ensemble du secteur afin de créer plus de zones tampons de croisement. Des aires de regroupement des poubelles facilitent la collecte des déchets par les agents d'Orléans Métropole.

Une étude de trafic et de stationnement a été réalisée pour comprendre les problématiques et trouver des solutions adaptées. Conclusions : le nombre de stationnements visiteurs est conforme aux besoins, mais le taux d'interdit (stationnement non réglementé), important au nord du quartier, augmente la sensation de difficultés et le parking au sud n'est pas assez utilisé.

Plantations

Au cours de l'année 2022, un chantier de végétalisation sera également mené avec la plantation d'espèces locales pour créer une barrière végétale en entrée de quartier. La piste cyclable pour rejoindre le canal sera finalisée au 4e trimestre 2022, en même temps que les aménagements en bas de la rue de la Loire et les travaux menés sur la Bionne par le SIBCCA*, dans le cadre de la renaturalisation.

Mise en place d'un jardin partagé

Le dernier projet sera la réalisation d'un jardin partagé à l'arrière de l'EPHAD. Il est prévu notamment dans cet espace l'installation d'un point d'eau et d'une cabane à outils, mais aussi la mise en place de tables de culture pour les personnes à mobilité réduite et de carrés potagers. Le jardin sera longé par la piste cyclable. Les habitants intéressés par ce projet seront invités au cours de l'année à se faire connaître afin de lui donner vie.

Réunion du 21 octobre 2021.

ECLO EN CHIFFRES

- **2 phases d'opération** sur le quartier ECLO
- **593 logements** au total, dont 439 déjà livrés
- **1 EPHAD de 100 lits** en cours de construction
- **1 résidence séniors**
- Fin des travaux prévue au 4e trimestre 2022

*Syndicat Intercommunal Des Bassins Versants de la Bionne du Cens et de la Crenolle et de leurs Affluents.

Venez faire réparer votre vélo !

L'association 1-Terre Actions sera présente sur le marché **dimanche 5 décembre**. Elle proposera un atelier d'aide à l'entretien des vélos et de petites réparations. Bilan sécurité, réglages divers, lubrification, changements de pièces de base de sécurité (patin de frein, réflecteur de roue, etc.), l'idée est d'aider les cyclistes à être plus en sécurité sur leur vélo.

L'association propose également des ateliers ponctuels d'entretien de vélo au Pôle ESS, avenue François Rabelais. Le prochain aura lieu le 11 décembre de 14h à 17h.
Leur volonté, développer plus d'activités vélo, telles que les ateliers vélo école avec l'ASCA.

Retrouvez leur actualité sur www.1terreactions.org

Des actions pour le Téléthon

Le week-end des 4 et 5 décembre sont organisées plusieurs actions sportives et animations, avec vente de gâteaux et de boissons, dont les recettes seront reversées à l'Association AFM-Téléthon.

ACTIONS SPORTIVES

- **samedi 4 décembre**

  Tournoi de la SMOC Hand Ball à la salle Jérôme Fernandez.

- **samedi 4 et dimanche 5 décembre**

  Tournois de la SMOC Tennis de Table au gymnase Coubertin. Pour les jeunes le samedi. Ouvert à tous le dimanche.

- **samedi 4 décembre de 9h à 17h**

  Organisation d'un circuit autour du terrain du pont Bordeau par la SMOC course à pied et si possible sur un parcours plus long. Photo des participants avec le photo-club abraysien.

- **samedi 4 décembre de 14h à 15h30**
  Entrainement pour les 6-7 ans par la SMOC Judo au Dojo Halle des sports.

- **samedi 4 décembre de 13h à 17h**

  JAS Solid'R'ugby Téléthon 2021 au terrain du pont Bordeau pour les joueurs du département, M8 et M10.

ANIMATIONS AUTOUR DU TERRAIN DU PONT BORDEAU

- **samedi 4 décembre**

· Sculpture par les élèves du Lycée Gaudier Breska.

· Démonstration Zumba de 15h à 15h30

· Démonstration de danse africaine de 15h30 à 16h

· Groupe de rock de 16h à 17h.

Découverte du livre au Relais Petite Enfance

Le Relais des Assistants Maternels, nouvellement appelé Relais Petite Enfance, a sollicité l'association Val de Lire pour venir rencontrer les assistants maternels et les enfants qu'elles accueillent, sur trois matinées, dans les relais de Saint-Jean de Braye, Semoy et Boigny sur Bionne.

L'objectif était de proposer une autre approche du livre aux jeunes enfants présents. Ainsi, 21 assistants maternels et 59 enfants ont pu profiter des lectures par les intervenantes, mais ont aussi pu découvrir par eux-mêmes certains livres.

Activités physiques adaptées

Le Réseau Neuro Centre, en partenariat avec APA-S Conseil, cabinet d'activité physique adaptée à Orléans, propose un cours de gym douce pour les personnes atteintes de maladies neurologiques (Sclérose en plaques et Parkinson). Ces Activités Physiques Adaptées (APA) sont encadrées par un enseignant APA, et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pratiquer une activité en petit groupe pour travailler l'équilibre, la mémoire, la coordination et la respiration.
Condition : Cette activité nécessite une prescription médicale d'Activité Physique Adaptée.

- Gym douce debout
lundi de 15h à 16h

- Gym douce assise
(accessible en fauteuil roulant) : mercredi de 11h à 12h

Lieu : *Maison de Santé Pluridisciplinaire des Longues Allées 25 rue de Mondésir à Saint-Jean de Braye*

Tarif : *120€ l'année (inscription en cours d'année possible).*

Inscription : *Réseau Neuro Centre - Juliette RODOT - 02 47 77 06 45 apa@reseauneurocentre.fr*

Un protocole sanitaire strict est mis en place pour le maintien des cours de gym douce en toute sécurité.

LOTO DE NOËL

Le Comité des Fêtes Abraysien organise et anime un Loto de Noël, le **dimanche 19 décembre** à l'Espace Marcel Joriot, rue du Pont Bordeau.
Ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h.
Buvette, sandwiches et pâtisseries sur place.
Passe sanitaire obligatoire.

CONCOURS DE NOUVELLES

Vous avez encore jusqu'au **14 janvier** 2022 pour participer au Concours de Nouvelles de l'association "Tu connais la nouvelle ?" Ouvert à toute personne âgée de plus de 16 ans, le concours a pour thème cette année "Chemins secrets".
Un jury composé de représentants de la Ville et de l'association "Tu connais la nouvelle ?", ainsi que de professionnels du livre, d'écrivains et de personnalités diverses analyseront les textes soumis selon l'originalité, la qualité de la langue et le suivi du thème notamment. Les résultats seront proclamés lors du festival Litt'Oral, le vendredi 13 mai.

La Ville soutient l'apprentissage

La Ville de Saint-Jean de Braye s'engage dans l'accueil d'apprentis. Cette année, trois jeunes sont à la mairie pour apprendre un métier en alternance. Rencontre avec Carolina et Alexis.

Originaire du Portugal et en France depuis 7 ans, Carolina intègre après sa terminale le CFA d'Orléans Métropole pour réaliser un CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

Habitant à Saint-Jean de Braye, elle postule pour son apprentissage auprès de la Mairie où sa candidature est retenue. Elle débute alors en septembre à l'école maternelle Jean-Zay. Elle va réaliser un an dans cette école puis la 2e année à l'école Anne-Frank.

Apprentie ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ses missions consistent à accueillir les enfants, les encadrer, notamment à la cantine ou dans les dortoirs, à veiller à leur bien-être et à leur sécurité, à réaliser avec eux des activités, à entretenir les locaux et matériels, etc.

« J'ai toujours été attirée par ce milieu », nous raconte-t-elle, *« j'ai d'ailleurs effectué un stage d'une semaine dans une école maternelle en Allemagne via le programme Erasmus »*. Cela a confirmé son envie d'en faire son métier.

Accueillie chaleureusement par l'équipe de l'école, et encadrée par sa tutrice Marlène, elle a su s'adapter rapidement et trouver sa place, ce qui confirme son projet professionnel.

Alexis a 18 ans, est abraysien et prépare un CAP Jardinier Paysagiste au sein de l'école d'horticulture d'Orléans La Mouillère. Il réalise son apprentissage auprès du service espaces verts de la Direction de de la Vie Associative et Sportive de la Ville sous l'égide de Denis, son tuteur.

Quand on lui demande ses matières préférées, étonnamment il nous répond la géographie ! *« J'ai toujours rêvé de voyager dans le monde »,* nous dit-il. C'est en trottinette et à Saint-Jean de Braye qu'il voyage actuellement, au sein de l'équipe de 3 agents de terrain et de son responsable. Malgré son handicap (il est malentendant), il a été parfaitement intégré dans l'équipe et parvient à s'adapter aux différentes situations. *« Il est toujours intéressé pour apprendre »,* nous précise Denis, son tuteur.

Dans ce service les missions sont variées, de la taille des haies au ramassage des papiers, en passant par la tonte des pelouses, l'élagage des arbres, l'entretien des machines, etc. dans tous les équipements sportifs et associatifs de la Ville.

Ce qui plait le plus à Alexis c'est d'utiliser les machines. Il aime également beaucoup bricoler et c'est avec plaisir qu'il répare les outils quand ils en ont besoin. Tailleuse, tondeuse, débroussailleuse, et bientôt le taille-haie, les machines n'auront bientôt plus de secret pour lui !

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES ET APPRENTIS EN MAIRIE

2019
- 11 stagiaires de 3e
- 49 stagiaires (hors 3e)
- 1 apprenti

2020
- 9 stagiaires de 3e (23 étaient prévus mais 14 ont été annulés en raison de la crise sanitaire)
- 45 autres stagiaires

2021 (au 18/10/2021)
- 16 stagiaires de 3e
- 36 autres stagiaires
- 3 apprentis

SOUS RÉSERVE COVID 19 D'ANNULATION

ATELIERS DE L'ARCHE

Inscriptions auprès de l'Arche

Vendredi 3 décembre
Infos, conseils retraite, droit.
Rdv en individuel

Mardi 7 décembre
Adie (aide financement formation, aide à la création auto-entrepreneur...)

Jeudi 9 décembre
Permanence Cap emploi en individuel. le matin à partir de 9h30

Mardi 14 décembre
Permanence CRIA,
la journée en individuel.

Mercredi 15 décembre
Apprendre à naviguer sur le site de la CAF - matin

Jeudi 16 décembre
Préparation et conseils à la conduite d'entretien Gezi en individuel, le matin.

Tous les mercredis,
jusqu'à mi-décembre
Vélo Ecole de 13h30 à 15h30
Rendez-vous devant l'arche à 13h30

ATELIERS ASCA

→ ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Besoin d'aide pour accéder à un service en ligne ? Besoin d'explications pour une meilleure utilisation de l'ordinateur, de la tablette ou du smartphone ?
Contactez François, médiateur numérique de l'ASCA, qui pourra convenir avec vous d'un rendez-vous individuel.
Des ateliers numériques collectifs thématiques sont aussi programmés en fonction des besoins.
Dans le respect des gestes barrières
Contact : 06 34 42 96 45

→ "SAMEDI JEUX"

au Centre Social du Pont Bordeau
Samedi 4 décembre, de 15h à 18h.
La ludothèque près de chez vous.
Venez partager un moment de détente autour du jeu. Animation pour tous.
Renseignements : 02 38 86 62 54.

→ ANIMATIONS POUR TOUS

Pour se rencontrer et se divertir avant les fêtes, l'ASCA proposera des animations pour tous dans la semaine du 20 au 24 décembre

→ ACCUEIL DE LOISIRS 6-10 ANS

au Centre Social du Pont Bordeau
Du lundi 20 au vendredi 24 décembre (4 demi-journées et une journée complète).
Tarif : adhésion familiale à l'ASCA (9€) + participation selon quotient CAF.
Renseignement et inscription (dès début décembre) : 2 place Avicenne.
Tél : 02 38 86 62 54.

→ ACCUEIL ADOS 11/14 ANS

à la Maison Aladenise
Du lundi 20 au vendredi 24 décembre
Renseignement et inscription :
06 80 40 18 91

Programmes disponibles dans les Centres à partir du 6 décembre et sur le site : asca.asso.fr

BALADES URBAINES

Samedi 4 décembre à 10h
balade concernant les quartiers Charbonnière et Frédeville.

Samedi 11 décembre à 10h
balade concernant les quartiers Centre-ville et Loire-Bionne.

ACCUEIL MAIRIE

43, rue de la Mairie
02 38 52 40 40
Du lundi au vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Samedi : 9h à 12h *(à l'État civil)*

SERVICE ÉTAT CIVIL

02 38 52 40 24
etatcivil@ville-saintjeandebraye.fr
Lundi : 13 h 30 à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h 45 à 12 h - 14 h 30 à 17 h
Samedi : 9 h à 12 h
Démarches cartes nationales d'identité et passeports sur rendez-vous.

SERVICE PROXIMITÉ/QUARTIERS

02 38 52 40 70
Demandes par formulaire de contact sur le site ou accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

POLICE MUNICIPALE

43, rue de la Mairie **02 38 52 40 22**
Du lundi au jeudi : 9h à 12h - 13h à 18h
Vendredi : 9h à 12h - 13h à 17h.
Samedi : 9 h à 12 h *(à l'État civil)*

POLICE NATIONALE

26 rue du Colonel O'Neil,
Orléans **02 38 24 30 82**
10 h à 13 h - 14 h à 17 h

CONFLITS VOISINAGE ET FAMILIAUX

S'adresser à l'accueil de la mairie
02 38 52 40 40

URBANISME

Permanence à l'accueil à la mairie
Mardi et jeudi de 8h45 à 12h
02 38 52 40 70

CCAS

Maison des Longues Allées
25 rue de Mondésir
02 38 52 40 93
Du lundi au vendredi :
8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 17 h

ANIMATIONS AU FOYER MARIE-CLAIRE ET CLAUDE CHAVANEAU

Renseignements et inscriptions auprès de l'animatrice du foyer Chavaneau au 02 38 55 22 14 ou au 24 Allée Pablo Picasso

*Les champs marqués d'une * nécessitent le passe sanitaire et une inscription*

ACTIVITÉS SPORTIVES

• Yoga/Pilates*
Tous les jeudis de 9h à 10h
Rendez-vous à la Maison de Santé Pluridisciplinaire

• Gym douce*
Tous les lundis de 10h30 à 11h30
Rendez-vous au dojo de la Halle des Sports

• Aquabike*
Tous les lundis de 16h30 à 17h30
Rendez-vous à la piscine l'Obraysie

• Aquafitness*
Tous les mercredis de 9h à 10h
Rendez-vous à la piscine l'Obraysie

• Marche douce
Tous les mardis de 10h à 11h30
Rendez-vous devant le foyer Chavaneau

• Marche modérée
Tous les vendredis de 10h à 12h
Rendez-vous devant le foyer Chavaneau

• Marche rapide
Tous les mardis de 9h30 à 11h30
Rendez-vous devant la piscine l'Obraysie

ÉTAT CIVIL

→ NAISSANCES

Lucas LIZOT
Hamza EL MANSOURI
Gabin FAVEREAU

→ MARIAGES

Bruno ROYNARD et Maria PEREIRA
Mustapha AAZZOUZ et Fatima JADI
Kamel FRANCIS et Amina ABERKAN
Thibault SOMMER et Lucille FARCY

→ PACS

Jean-Pierre MUS et Isabelle GUERRÉ
Johan DELRIEU
et Marie-Elise VESCOVI

→ DÉCÈS

Sylvain BOURGOUIN
Marc HAMEL

MAJORITÉ MUNICIPALE

SAINT-JEAN DE BRAYE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE

Les mobilités douces

Ville en transition, Saint-Jean de Braye favorise les mobilités douces : déplacements à pied, en vélo ou par les transports en commun. Notre commune a la chance d'être desservie par une ligne de tramway et plusieurs lignes de bus dont une rapide, la 2, ce qui offre une alternative aux déplacements en voiture. Eviter d'utiliser sa voiture permet d'éviter de polluer l'air, d'économiser l'énergie et aussi des économies budgétaires ! En outre marcher et faire du vélo permet de se maintenir en bonne santé.

Pour lutter contre le réchauffement climatique, diminuer les dépenses des ménages et favoriser la santé, nous avons donc choisi de développer les mobilités douces et de lancer un plan vélo inscrit dans le développement des pistes cyclables de la Métropole.

Tout d'abord, faire un état des lieux des venelles et des pistes cyclables sera nécessaire. Les venelles sont souvent méconnues alors qu'elles permettent aux collégiens et aux piétons de se déplacer en sécurité dans la ville et de relier facilement les centres d'intérêt des usagers ; quant aux pistes cyclables, celles existantes sont souvent interrompues, abîmées, voire dangereuses. Sans compter celles qui manquent ! C'est pourquoi nous allons solliciter les associations cyclistes et les bénévoles volontaires. Nous pourrons ainsi identifier les problèmes à régler pour faciliter les déplacements à pied et à vélo et le stationnement des bicyclettes sur notre territoire. C'est la Métropole qui réalise les "autoroutes à vélo" et la ville qui se préoccupe du maillage du territoire pour rejoindre les axes prioritaires. Trois grandes autoroutes à vélo ont été identifiées : la Loire à vélo, la route de Gien et la route de Pithiviers. La route de Gien devrait être réaménagée dans les 5 ans à venir avec une vraie piste cyclable. Puis viendra la route de Pithiviers, déjà pourvue de tronçons. La réalisation de pistes cyclables en site propre sera recherchée chaque fois qu'il y aura une réfection de rue, pour permettre autant que possible les continuités d'itinéraires.

En parallèle sera travaillé un plan piéton avec l'indication des temps de trajet et des parcours thématiques travaillés avec le comité des Sages : parcours culturels comme celui de Gaudier-Bzreska, parcours nature comme le sentier biodiversité de la Bionne, parcours historiques comme celui sur le passé industriel de Saint-Jean de Braye. Et d'autres à créer.

Voilà encore de beaux projets à travailler avec les Abraysiens !

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

Insécurité fantasme ou réalité

À chaque question posée sur la délinquance dans nos quartiers Abraysiens Mme le Maire répond qu'il s'agit d'un simple sentiment d'insécurité qui ne correspond pas à la réalité. Pourtant le temps et les faits démontrent que l'inaction ne met pas un terme à l'insécurité. Récemment les policiers Municipaux de saint Jean-de-Braye étaient dans une telle situation d'insécurité qu'ils ont utilisé leur Flashball pour se désengager face à une vingtaine d'individus. Pour Mme le Maire, le sentiment d'insécurité est un fantasme. Pour nos concitoyens, c'est un sentiment de sécurité qu'ils voudraient ressentir. Cela nécessite de retrouver confiance dans l'action des forces de l'ordre, de la justice et des politiques.

Nous demandons pour le bien de tous au Maire de mettre fin à ces situations intolérables d'insécurité, condamner vivement tout acte délictuel contre les forces de l'ordre et de tous ceux intervenant dans le cadre d'une mission de service public, d'affecter les moyens à notre police municipale (humains et matériels).

Jean-Emmanuel Renelier

Je suis à votre disposition pour toute question concernant la vie sur notre commune. Permanence téléphonique le 1er vendredi du mois de 14h à 16h au 06 65 19 32 45.
prigent@ville-saintjeandebraye.fr

Karine Prigent, conseillère municipale indépendante

AVEC VOUS PREPARONS DEMAIN

Texte non communiqué

Philippe Ragey, conseiller municipal indépendant

Texte non communiqué

Christine Bouret, Jean-Noël Robin

Les textes sont, sur le fond et sur la forme, de la responsabilité de leurs auteurs. Le règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que les textes ne traitant pas d'un sujet local seront refusés.

A.R.V.A

RÉVISION constructeur BOSCH

Spécialiste Volkswagen - Seat - Audi

Vente VN/VO
Réparation toutes marques
Dépannage - Carrosserie

BOSCH Service

02 38 21 60 82

Fax : 02 38 21 60 86
arva-schubart@wanadoo.fr

65 avenue Pierre et Marie Curie - 45800 ST JEAN DE BRAYE
www.garage-arva.fr

Aurell fleurs

02 38 55 07 65

119 av. Louis Joseph Soulas - Saint Jean de Braye
www.aurell-fleurs.fr - mail : aurell.fleurs@wanadoo.fr

VENTE A LA FERME

Vergers de Charbonnière

50 sortes de Pommes, Poires, Légumes de Saison, Jus de Pomme...
Commande possible sur notre page « Les Vergers de Charbonnière »

NOUVEAU OUVERT également le Samedi matin de 9h à 12h

Horaires : Les Mardi, Mercredi de 14h à 18h30
Le Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h 30 - Le Samedi de 9h à 12h

259 rue de Charbonnière - 45800 Saint-Jean de Braye
02 38 55 12 18

Boucherie du Pont Bordeau

Régis Bazire
Charcuterie artisanale
Plats cuisinés

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi
de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h
Le mercredi de 7h30 à 12h30
Le dimanche de 8h à 12h

Tél. 02 38 83 09 72

48, Rue du Pont Bordeau - 45800 St Jean de Braye

Thierry Conduite

Conduite accompagnée
Conduite supervisée
Permis B
Boîte automatique et perfectionnement à la conduite

121 rue Jean zay - 45800 St Jean de Braye
Tél. 02 38 86 79 15 - www.thierryconduite.fr
autoecolethierryconduite@gmail.com

Parlons de vos lunettes...

Nouvelles Collections exclusives

JF Rey, Mauboussin, Nanovista, Mexx, Sign...

- *Verres Novacel labellisés Origine France Garantie*
- *Spécialiste Lentilles de contact et Basse-Vision*
- *Service à domicile et création de montures sur demande*

OPTIQUE SAINT-JEAN

9 rue de la Planche de Pierre • SAINT-JEAN-DE-BRAYE
02 38 52 08 93
mail : leslunettesdemrpaul@gmail.com
: @opticiensduvaldeloire

NOUVEAU !

Village de Noël

à Saint-Jean de Braye

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021

ESPLANADE CHARLES DE GAULLE

MARCHÉ EN PLEIN AIR
ARTISANS ET ASSOCIATIONS
ANIMATIONS ET SPECTACLES

10/2021 - pia&jul

SAINTJEANDEBRAYE.FR

SAINT-JEAN
DE BRAYE